

INTRODUCTION

Prenant pour cas singulier les marchés de la planche à voile, ce livre a pour ambition de démontrer que les rythmes de renouvellement des matériels de navigation sont objet d'antagonismes sociaux. Il vise à objectiver les conditions à partir desquelles se génèrent des temporalités distinctes de fabrication et de commercialisation de planches toujours plus rapides et comment ces temporalités acquièrent ou non une légitimité auprès des acheteurs.

Dès l'invention de la planche à voile en 1968, les fractions nouvelles de la bourgeoisie investies dans son industrialisation transforment effectivement l'offre de voiles et de flotteurs dans le sens historique de l'accroissement de leur vitesse de navigation¹. Exaltant le « progrès sportif » et travaillant corrélativement à promouvoir « la mode des sports fun », elles disqualifient corrélativement comme anachroniques tous ceux qui, arrêtés à un état antérieur de l'offre, en sont restés à des engins plus lents et ne suivent pas le même tempo de renouvellement et d'inventions des planches. Chantres de la « modernité », ces industriels de la planche à voile réussissent à faire de la lenteur et du retard les marques ostensibles du passé et des dépassés avec d'autant plus d'efficacité

1. La catégorie « industriel » n'est pas sans poser de problèmes si l'on oublie la relative hétérogénéité sociale qu'elle dissimule inmanquablement. C'est néanmoins celle que nous utiliserons par commodité, en nous référant à ce qu'en ont dit Karl Marx et Fernand Braudel qui, l'un comme l'autre, ont souligné ce qui nous semble le plus en correspondance avec ce que nous avons observé durant notre travail : significative d'une division singulière du travail historiquement datée, l'invention de « l'industrie » et de « l'industriel » est le produit de luttes entre fabricants et marchands dont l'enjeu est l'appropriation des moyens de production et du capital commercial. À ce titre voir MARX K., *Le capital. Livre 1, sections V à VIII*, Paris, Flammarion, 1985, p. 196-204. Pour définir « l'industriel », Fernand Braudel précise quant à lui : « Ce personnage, pour conquérir son indépendance, a rompu un à un les liens entre pré-industrie et capitalisme marchand [...]. Les talents auxquels ils prétendent, les tâches qu'ils s'assignent, c'est de dominer l'essentiel des techniques nouvelles, de tenir en main contremaîtres et ouvriers, enfin de connaître en experts les marchés pour être capables d'orienter eux-mêmes leur production avec les aiguillages que cela comporte. Ils tendent à se débarrasser de l'intermédiaire du marchand afin de contrôler eux-mêmes l'achat et l'acheminement de la matière première, sa qualité, sa régularité. » BRAUDEL F., *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1979, p. 749.

que pour leurs clients, la domination sportive est corrélative de la relégation des moins rapides sur l'eau. Pour d'autres moins sensibles à l'évolutionnisme matériel et peu synchrones avec le renouvellement de l'offre industrielle, la lenteur est moins une tare. Pour ces véliplanchistes plus rétifs au changement, soit l'outillage technique fait moins la différence que l'homme en compétition, soit la course à la vitesse est devenue moins vitale qu'elle n'a pu l'être initialement pour eux.

C'est là l'objet central de cet ouvrage : les différenciations sociales inhérentes à la concordance ou à la discordance avec la temporalité de régénération des planches à voile imposée par ceux qui inventent, fabriquent et diffusent le plus rapidement les planches et les voiles les plus rapides².

À condition de rompre avec le prosélytisme de ses promoteurs en un « avant-gardisme » sportif corrélatif d'un bouleversement social en cours, la planche à voile et ses usages différenciés permettent d'inverser le point de vue généralement adopté sur les « modes » sportives : l'exaltation d'une « mode » et de sa « modernité » signifie moins un changement sociétal qu'elle ne permet à ceux qui la produisent et s'en réclament de « démoder » l'ensemble des agents et institutions qui restent sourds à leurs injonctions³.

Ainsi, outre la publicité faite à leurs produits derniers nés comme étant « modernes parce que rapides », c'est grâce à l'imposition de cycles de régénération rapides d'équipements de navigation que les membres des classes les plus cultivées sont en mesure de procéder au déclassement chronique des engins, de leurs usages et de leurs usagers qui, changeant moins souvent de planches et de voiles que ne sont renouvelées les gammes dans les magasins, sont possédés par leurs possessions en ce qu'elles sont datées par l'époque antérieure de leur fabrication et potentiellement moins performantes. Depuis 1968, la planche à voile a effectivement été présentée à de multiples occasions comme attestant d'un « phénomène de mode », apparaissant à des commentateurs empressés comme significative de la « révolution du sport des années fun ». Confirmant *a priori* ce pronostic, le nombre de pratiques sportives de navigation s'est encore

2. De nature sociologique, notre travail nous semble être une illustration monographique de l'analyse historique que propose Christophe Charle de la discordance temporelle et de la genèse de la « modernité » comme mode de pensée orienté vers l'avenir. Délimitant notre objet, les temps dont nous parlons ici sont ceux normalisés des cycles industriels, dont nous prétendons (c'est notre thèse), qu'ils sont conditionnellement normatifs. CHARLE C., *Discordance des temps*, Paris, Armand Colin, 2011.

3. Par la thèse qu'il défend et qui consiste à montrer que ce qui joue dans l'invocation de l'existence d'une « mode », c'est la domination symbolique produite par la concordance avec la temporalité de régénération d'équipements et structurellement, par la disqualification de ceux qui se trouvent discordants avec cette temporalité, notre travail ne rejoint pas tout à fait les ouvrages les plus récents sur la sociologie de la mode qui tendent, dans la continuité de Simmel et de Tarde, à faire de la « mode » une réponse à une logique distinctive non expliquée et à une logique d'imitation inspirée des courants de l'influence sociale. Voir notamment MONNEYRON F., *Sociologie de la mode*, Paris, PUF, 2010 ; GODART F., *Sociologie de la mode*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », n° 544, 2010.

accru depuis les années 1980. La planche à voile a été l'objet de multiples codifications compétitives : régates olympiques, vitesse, vagues, le slalom, *raceboard*, *Formula Windsurfing*, *Formula 42*, *RSX1*, *free style*. S'y rajoutent désormais les *kitesurf* et ses variantes. Assimilé à une métamorphose de la demande sportive, ce foisonnement a été interprété comme l'avènement de la demande sportive « des années 2000 » et concomitamment comme l'affaiblissement du « monde bien trop conservateur des fédérations⁴ » incapables d'y répondre. Presque vingt ans ont passé depuis ces annonces aux allures parfois messianiques sans que le déclin annoncé des pratiques fédérales ne soit advenu⁵. Parce qu'elles oublient que toute invocation d'une « révolution » dans des univers relativement autonomes témoigne surtout de la transformation des rapports de forces dans les catégories dominantes au sein desquelles les fractions les plus récemment arrivées escomptent faire valoir et faire savoir leur appartenance à l'élite, ces analyses ne produisent aucun effet d'intelligibilité sur les éventuels enjeux sociaux relatifs à l'accélération d'inventions d'engins à voile et la recherche systématique de vitesse en la matière : elles font de la « nouveauté », de la « mode » voire de la « jeunesse » un principe explicatif se suffisant à lui-même mais oublient de soumettre en tant que tel l'encodage de ces pratiques à l'analyse sociologique et surtout de prendre le rythme temporel pour ce qu'il est, à savoir une production sociale dont la définition légitime est objet de luttes⁶. Érigée par la presse en figure de proue des « sports de l'avenir », la planche à voile offre ainsi une sérieuse occasion d'interroger la production sociale et symbolique de l'anachronisme culturel : d'un point de vue sociologique, comment est-il possible que des agents contemporains se démarquent parce qu'ils appartiennent

4. LORET A., *Génération glisse. Dans l'eau, l'air, la neige... La révolution du sport des « années fun »*, Paris, Autrement, Série Mutations, n° 155-156, 1996. L'auteur de cet essai oublie les conditions préalables à toute analyse scientifique, à savoir la déconstruction des catégories de la sociologie spontanée.

5. En 2011, la fédération française de voile est toujours détentrice du monopole de la délivrance de titres nationaux : il ne semble pas que la fédération soit en danger de disparition au regard du renforcement progressif de l'hégémonie fédérale en matière d'encadrement des activités corporelles sous couvert de mission de service public et de démission progressive de l'État au profit des fédérations. Voir à ce sujet LOIRAND G., « L'État et le sport en France. De l'intervention autoritaire à la démission », *Savoir/Agir*, n° 15, mars 2011, p. 11-18.

6. Concernant les luttes sociales à propos de la définition du temps, voir les articles fondateurs de Jacques Le Goff : LE GOFF J., « Au Moyen Âge : temps de l'église et temps du marchand », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 1960, p. 417-433 ; et LE GOFF J., « L'Occident médiéval et le temps », article inédit, *Un autre Moyen Âge*, Paris, Manecourt, Gallimard, 1999, p. 401-420. Dans l'absolu, une « avant-garde » en matière sportive, c'est-à-dire, un « sport du futur » n'est pas réellement une « avance » dans l'histoire : de telles dénominations s'inscrivent dans des rapports de force au sein desquels prennent sens les exhortations à être « moderne » et à se conformer à la dernière « mode ». Il s'agit donc d'objectiver les configurations sociales dans lesquelles se systématisent, s'organisent les discours de qualification et ou de disqualification de la planche à voile comme « sport du passé » ou « sport du futur » et à quelles conditions ils sont dotés d'efficacité.

à des temps aux vitesses différentes, les uns se considérant en avance comparativement à d'autres, moins rapides, perçus comme en retard⁷ ?

Rendre compte de ces différenciations temporelles dans l'espace de la planche à voile oblige à objectiver d'une part la genèse des temporalités de l'offre et d'autre part, les conditions à partir desquelles ces temporalités sont légitimes ou non du point de vue de la demande ou devrait-on dire, des acheteurs de planche à voile. Faisant chacune l'objet d'un chapitre et de deux sous-chapitres, la question des temporalités de l'offre puis celle de leurs concordances ou discordances avec les temporalités de la demande sont traitées successivement dans l'ouvrage et en structurent l'argumentation.

Dans le premier chapitre concernant l'offre, la question liminaire consiste à identifier comment, pour ce qui concerne les marchés de la planche à voile, se génèrent des vitesses temporelles distinctes qui confèrent une existence réelle, objective, à l'opposition symbolique entre une pratique dite rapide et d'avenir de la planche à voile – le *funboard* et ses disciplines – comparativement à une autre – la régates olympique – disqualifiée avec ses institutions comme lentes et étant du « passé » ? L'idée est ici de prendre effectivement au sérieux l'existence de temporalités plurielles et aux rapidités différenciées. Si les voyages diachroniques dans le temps ne sont pas plus possibles dans l'univers de la planche à voile que dans la réalité physique, d'un point de vue sociologique la coexistence synchronique de temporalités rythmiquement distinctes est au principe même de « l'anachronisme » des producteurs d'équipements, des institutions et des usagers les plus lents à régénérer leur matériel⁸. En effet, la

7. Il ne suffit pas de prendre acte de l'existence de couples d'opposition néo/paléo et de leur cohérence dans les systèmes symboliques pour identifier leurs usages, les rapports de forces qu'ils sous-tendent et qu'ils servent, et en décrire les effets. Pour un exemple de cette posture de vigilance, BOURDIEU P., *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980, p. 51-70. Faute de ne pas procéder à une déconstruction empirique des usages ordinaires des catégories performatives, certaines analyses tendent à circonscrire leurs assertions à des populations pré-construites et des pratiques pré-définies, introduisant les divisions arbitraires du sens commun dans les définitions de leurs « objets », sans pour le coup jamais réussir à dépasser les problématiques scolaires de définitions : que l'on songe par exemple à la sociologie de la « vieillesse », la sociologie de la « jeunesse », la sociologie de la « mode » dont les auteurs les plus reconnus peinent à se défaire d'une « sociologie catégorielle », et immanquablement, oscillent dans leur écriture comme dans leur approche du figuré au propre et du propre au figuré. À titre d'exemple, ces trois parties successives d'un ouvrage de synthèse sur la « sociologie de la jeunesse » : 1/ *Penser la jeunesse*; 2/ *Passer la jeunesse*; 3/ *Vivre la jeunesse*, qui renvoient aux tentatives de l'auteur de prendre acte des manières dont ont été « construites, transformées et sédimentées les représentations [de la jeunesse] au cours de l'histoire », pour ensuite en proposer une définition sur le mode de l'allant de soi : « La jeunesse est ce passage durant lequel vont se construire quasi-définitivement, alors qu'elles sont encore en pointillés, les coordonnées sociales de l'individu. » GALLAND O., *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 2001, p. 7 et p. 61.

8. La codification compétitive de la régates, initiée vers le milieu du XIX^e siècle, a eu pour corollaire la construction et la diffusion d'engins à voile qui, hâtivement comparés les uns aux autres, pourraient laisser succomber le commentateur pressé aux charmes de l'évolutionnisme historique, voire le faire déclamer l'existence de « bouleversements » successifs

lutte pour le monopole de l'offre sur les marchés contraint les industriels de planche à voile les plus en dangers à instaurer des cycles de renouvellement des produits plus courts que ceux de leurs concurrents qui, moins prompts à renouveler leurs équipements, s'en trouvent dépassés et déclassés au même titre que leurs produits comme « en retard » si ce n'est « surannés » dès lors que les dernières inventions permettent aussi aux athlètes d'être plus rapides sur l'eau. Ce premier chapitre a donc pour objet de démontrer l'existence de temporalités aux vitesses différenciées selon les marchés de la planche à voile et d'en expliquer la genèse et les effets dans l'espace des fabricants. Particulièrement, il s'agira de montrer les effets de l'emprise des instances olympiques internationales sur la temporalité du marché de l'olympisme et sur l'ensemble des constructeurs. C'est pour investir un marché pour lequel, contrairement à l'olympisme, les industriels membres de la bourgeoisie nouvellement arrivée aux affaires se sont accaparés la maîtrise du rythme de renouvellement de l'offre des équipements qu'ils contribuent à la promotion du *funboard* comme définition « nouvelle » de la navigation en planche à voile et qu'ils réussissent, progressivement, à discréditer comme « dépassés » les modèles de planches consacrées comme séries officielles de l'olympisme et les options fédérales en la matière⁹. Aussi, ces industriels instituent des cycles annuels de compétitions en *funboard* et en diversifient les modalités : en multipliant ainsi les disciplines et les types de compétitions, l'enjeu est pour eux de pouvoir consacrer le plus souvent possible et le plus possible de coureurs spécialisés, pour de manière synchrone organiser la promotion régulière et pluriannuelle de leurs productions. C'est particulièrement en inféodant la production artisanale de flotteurs de *funboard* à la fabrication en série dans leurs usines que les industriels vont réussir à diffuser de manière cyclique des flotteurs et des voiles intégrant les derniers apports technologiques. Initiées par des artisans qui ont pour norme la novation constante en matière de formes, de matériaux utilisés, d'esthétiques appliquée à des planches à chaque fois unique, les innovations vendues par les industriels une à plusieurs fois par an matérialisent en même temps qu'elles favorisent les évolutions et les progrès réalisés par les navigateurs en terme de record de vitesse. La rapidité croissante des véliplanchistes sur l'eau n'est pas sans participer de l'ancrage évolutionniste du discours de promotion du *funboard*.

tant du point de vue des techniques et des technologies relatives à la navigation compétitive que des façons de concevoir la pratique sportive. Pour un exemple de naturalisation de la « technologie » appliquée à l'analyse de l'histoire des sports, VIGARELLO G., *Techniques d'hier et d'aujourd'hui*, Éditions Revue EPS, 1988. Contre ces lectures donnant la part belle à « un évolutionnisme social », on peut se référer à LEVI STRAUSS C., *Race et histoire*, Paris, Unesco, 1952.

9. Autant dire que la frontière entre public et privé ne va pas de soi. À ce sujet, voir SÉBILEAU A., « La mise sous tutelle publique d'intérêts privés : le cas de la planche à voile », in GUIBERT C., LOIRAND G. et SLIMANI H. (dir.), *Le sport entre public et privé : frontières et porosités*, Paris, L'Harmattan, coll. « Sports en société », 2009, p. 149-161.

Seconde question toujours concernant l'offre : outre l'imposition de cycles courts de renouvellement des équipements comparativement à ceux, plus longs, adoptés par les instances fédérales et internationales de l'olympisme, comment les promoteurs du funboard diffusent-ils cette proto-croyance selon laquelle la pratique de la navigation qu'ils défendent et les matériels qu'ils inventent, utilisent voire vendent, sont les nouveaux canons de l'excellence dans le domaine sportif¹⁰? Comment réussissent-ils à faire valoir, savoir et croire, y compris dans la sphère publique et politique, qu'ils seraient les représentants du progrès, de la modernité, au point d'imposer avec succès l'idée d'un changement et d'un renouveau sociétal des manières d'être et de faire du sport? Car c'est bien jusque dans les débats et rapports parlementaires engagés à propos de la législation relative à l'encadrement des activités sportives que sont repris les discours d'exaltation du renouveau sportif et générationnel prononcés, diffusés et relayés par les *apparatchiks* des institutions du *funboard* : industriels, journalistes, et figures de la « mode fun ». Le second sous-chapitre montre comment la production de ce discours performatif trouve son principe dans l'emprise économique et temporelle exercée par les industriels sur les journalistes. Reposant sur le système de pensée symbolique distinguant le funboard de l'olympisme – comme le jeune s'oppose au vieux, la « mode » au « démodé », l'avenir au passé, le moderne au dépassé, le changement à l'immobilisme –, ce discours relève d'une stratégie de démarcation qui non seulement sert les intérêts conjoints des industriels, des journalistes spécialisés et des compétiteurs, mais en vient à être repris pour justifier les réformes de la loi de 1992 sur le sport¹¹.

Les configurations sociales auxquelles appartiennent journalistes spécialisés, fabricants, et compétiteurs professionnels ne sont que partiellement séparées. Leur dépendance économique commune envers l'existence d'une clientèle intéressée aux produits culturels de la planche à voile les rend effectivement relativement hétéronomes les unes aux autres notamment du point de vue de leur temporalité respective. Tout en leur permettant de conforter leur positionnement d'avant-gardistes et de faire le plus durablement possible des profits financiers, les cycles de régénération des produits scandés par les industriels exercent leurs effets de normalisation temporelle ailleurs que dans l'espace des constructeurs. Par exemple, si les fédérations ont pu être disqualifiées comme « dépassées » au point de justifier la loi de 1992, c'est que, dans les pratiques comme dans les mentalités, leur cycle de renouvellement des équipements comme des arts de la navigation est relativement plus lent que les cycles plus

10. Nous empruntons ce terme à Pierre Bourdieu : « Une proto-croyance est plus qu'une croyance : c'est une croyance qui ne se connaît pas comme telle. » BOURDIEU P., *Sur l'État. Cours au collège de France 1989-1992*, Paris, Le Seuil, 2012, p. 188.

11. Loi n° 92-652 du 13 juillet 1992 modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités.

rapides des évolutions techniques instaurés depuis les années 1970 par les industriels. Rendue possible par la différenciation de vitesse entre la temporalité marchande – rapide – et la temporalité fédérale – plus lente –, la critique du passéisme fédéral existe sous la forme médiatiquement ritualisée et exaltée de la « mode fun ». Généré et relayé aussi bien par les journalistes que par les *funboarders* d'élite, ce discours d'auto-promotion consistant à sublimer la « jeunesse » et la « modernité » des manières d'être funboarder et de faire du funboard est corrélatif de la synchronisation relative des temporalités spécifiques aux espaces industriels, médiatiques et compétitifs. De même qu'il relève de la défense des marchés grâce auxquels les journalistes, les constructeurs, et les prétendants à l'excellence sportive peuvent espérer faire carrière dans leurs univers respectifs : la presse, l'offre d'équipements, l'espace du professionnalisme compétitif. Se revendiquer de « la mode » et se faire ainsi les relais des normes d'excellence éthiques, esthétiques, corporelles et technologiques cristallisées par le funboard est le moyen par lesquels ces membres des classes dominantes, liés par des intérêts conjoints mais différents par leurs ressources respectives, font valoir leur appartenance à l'élite culturelle et sportive en raison notamment, de sa détention des records de vitesse. Légitimé et renforcé par la production régulière d'innovations matérielles et sportives, ce discours « moderniste » n'est pas sans alimenter dans l'espace public la production d'un sens commun sur la discordance temporelle entre une « nouvelle demande » qui émergerait plus vite que ne réagiraient les fédérations, alors même que dans les faits, ni les *funboarders* ni les *kitesurfers* n'existent de manière totalement séparée du monde fédéral et sont eux aussi exposés aux effets archaisants de la temporalité industrielle et journalistique.

C'est là la transition avec le second chapitre sur les points de vue adoptés par la demande ou devrait-on dire, par les « demandeurs » sur les temporalités les plus rapides de l'espace de l'offre. D'une part, comment les institutions d'encadrement des véliplanchistes, comme la fédération française de voile et ses clubs, résistent de manière différenciée aux cycles courts de régénération industrielle des gammes de produits dans les magasins ? Comment et à quelles conditions s'avèrent-elles objectivement en retard, « anachroniques », ou réussissent-elles à « rester dans le vent » ?

Il sera ici question d'identifier les manières distinctes de construire et de préserver la contemporanéité avec l'offre diffusée par les industriels. Se doter de matériel n'est pas une préoccupation exclusive aux véliplanchistes, qu'ils soient ou non compétiteurs : elle est aussi celle des membres dirigeants d'associations sportives et des responsables des filières de formation et de détection des élites. La captation de la « jeunesse », sa formation et son entraînement à la compétition en planche à voile au sein de la fédération française de voile cristallisent dans ce cadre les luttes entre les partisans de l'alignement relatif du tempo fédéral sur celui des industriels, tant du point de vue des modèles de planches utilisés que

du point de vue des normes compétitives adoptées. Majoritairement délaissés par les véliplanchistes au profit de compétitions promotionnelles et/ou de la navigation initiées sans eux, les clubs de la fédération française de voile sont dès 1973 concurrencés par l'offre de pratique sportive dispensée par les industriels qui, en vendant leurs planches à voile, s'attirent l'intérêt des pratiquants appartenant à des classes d'âges que les politiques de spécialisation compétitive menées par les fédérations conduisent à délaisser au profit des moins âgés. Aussi, peut-on dire que les premiers clients des constructeurs sont les ex-adhérents des clubs qui, sans être en refus de l'organisation et des organismes fédéraux, ne constituent plus, eu égard à leur avancée en âge, la population cible privilégiée¹². De fait, le monopole d'État attribué aux fédérations sportives d'encadrement éducatif de la « jeunesse » est, de ce point de vue une réussite, au sens où c'est après avoir été initiés à la pratique compétitive au sein des clubs que, disposés à ne pas abandonner la pratique d'un sport, les primo-véliplanchistes trouvent en cet engin la possibilité de répondre à leur demande désormais insatisfaite par les fédérations. Ce qui n'exclut pas leur retour à l'organisation fédérale : les plus attachés à la pratique compétitive vont notamment investir, voire créer, des clubs nécessairement sous tutelle fédérale mais spécifiquement destinés à l'institutionnalisation compétitive de la planche à voile. Ainsi, la fédération va-t-elle être soumise à tension entre les tenants des normes relativement stationnaires de la régata olympique et les cadres les plus récemment arrivés en son sein qui sont relativement plus enclins à croire en la nécessité de changer régulièrement les règles de navigation pour prendre acte des performances potentielles des équipements améliorées par les innovations industrielles. Ayant pour enjeu la périodicité du renouvellement des flotteurs, voiles et ustensiles de planche à voile au sein des écoles de voile, les clivages fédéraux entre « réformateurs » et « conservateurs » révèlent ainsi avec acuité les rapports antagonistes à la régénération des équipements et l'hétéronomie relative de la temporalité fédérale à celle des industriels : à la presque synchronisation des promoteurs fédéraux du *funboard* avec les productions des constructeurs s'oppose le décalage systématique avec lesquels les défenseurs de l'olympisme, dominants au sein de la fédération, intègrent et adoptent les propositions d'équipements initiées par les fabricants. La définition légitime des bons équipements pour les filières « jeunes » et pour les « séries olympiques » est ainsi discutée et disputée de manière cyclique, et ce d'autant plus qu'il s'agit là de deux marchés à propos desquels l'emprise fédérale donne aux industriels des gages de volume de ventes, de durée et d'absence de

12. Effectivement, les politiques fédérales n'excluent pas les pratiquants plus âgés, mais elles restent majoritairement centrées et préoccupées par les fractions plus jeunes. Pour un exemple de cette centration sur les populations les plus jeunes en vue d'une sélection et d'une détection des futures élites compétitives, voir PAPIN B., *Conversion et reconversion des élites sportives. Approche socio-historique de la gymnastique artistique et sportive*, Paris, L'Harmattan, 2007.

concurrence. À ces occasions, l'anachronisme des défenseurs de l'orthodoxie universaliste, égalitariste – en un mot publique – de l'olympisme est produit par l'impossibilité qui est la leur de penser comme légitimes d'autres normes que celles produites par la vision d'État à laquelle ils se conforment. Leur réticence systématique (pour ne pas dire, le retard) à adopter des formats de compétitions et des jauges d'équipements instituées par les fabricants comme leur posture attentiste sont le produit de leur conception éternisée de la navigation en régate monotype en ce qu'elle seule serait éducative et conforme aux intérêts sanitaires et moraux de la « jeunesse » dont ils ont la charge, comme le leur confirme la délégation de service public dont ils peuvent se réclamer. Aussi ne faut-il pas s'étonner de la constance avec laquelle ils opposent à la régate olympique la dangerosité, la technicité, la trop grande rapidité, l'élitisme, autrement dit le caractère anti-éducatif du *funboard* et de ses équipements jugés pour toutes ces raisons peu adaptés à la formation des navigateurs. Comme le temps long de l'État se distingue du temps court de la vie du roi, l'hystérésis fédéral maintient à distance la temporalité rapide des industriels en se revendiquant du public contre le privé, de la défense de l'intérêt général contre celle de l'intérêt particulier, de la sagesse et de la prudence contre l'impatience et la précipitation¹³. C'est de la même manière, en se référant à d'autres temporalités, ou pour être plus juste en s'y assujettissant, que les véliplanchistes peuvent justifier de la non-synchronisation de leurs cycles d'investissements économiques avec les cycles industriels de renouvellement des gammes de planches à voile.

C'est là l'objet de l'ultime question et sous-chapitre concernant une autre demande que celle des cadres fédéraux. Quels sont les effets de la temporalité industrielle de renouvellement des équipements sur les pratiquants et à quelle(s) condition(s) culturelle(s) s'impose-t-elle comme légitime ? Les cycles annuels voire bi-annuels normalisés par les producteurs de biens culturels dominants en matière de navigation scandent effectivement la temporalité à laquelle doivent rester synchrones les véliplanchistes qui prétendent appartenir aux initiés et ne pas être « dépassés ». Le rythme des inventions de matériels et de techniques de navigations, s'il n'est pas suivi uniformément par l'ensemble des pratiquants, est celui auquel les navigateurs se réfèrent lorsqu'ils classent leur(s) équipement(s) comme « daté(s) » ou « récent(s) », et se classent comme véliplanchistes « démodés » ou « à la page » : les objets de navigations, planches, voiles, accessoires sont des marqueurs chronologiques qui, datés, datent leurs propriétaires et usagers. Pour autant, les flotteurs et les gréements ne deviennent pas obsolètes dès qu'apparaissent à leurs côtés, exposés dans les magasins par les vendeurs ou montrés sur les plages par leurs possesseurs, les derniers équipements sortis des usines : encore faut-il que les véliplanchistes soient pris dans

13. Sur la construction juridique et symbolique de la perpétuation de l'État au-delà de la vie du roi, voir KANTOROWICZ E., « Les deux corps du roi », in *Œuvres*, Paris, Éditeur le Club/Quarto Gallimard, 2000.

des interactions au sein desquelles ils apprennent corrélativement à la désuétude d'équipements plus âgés le renouvellement des planches et des voiles ainsi que les progrès de performance rendus possibles¹⁴. Autrement dit, c'est dans les rapports entre eux que les véliplanchistes apprennent s'ils sont en avance, « dans le vent », ou déjà « dépassés ». En plus des informations de la presse et des sites internet concernant la régénération régulière des matériels, c'est effectivement en situation sociale d'échanges sur les plages, dans les magasins, mais aussi en se comparant sur l'eau que les véliplanchistes perçoivent l'historicité matérielle imposée par les industriels et ses effets sur le matériel de navigation. Loin d'être exclusivement le produit de discussions, les injonctions au changement et au renouvellement du matériel trouvent effectivement leur efficacité performative dans le fait que corporellement, il est impossible à un véliplanchiste de prétendre à la concurrence avec les navigateurs dotés des équipements les plus récents s'il possède lui-même une planche à voile trop ancienne dont la conception est trop éloignée des dernières innovations industrielles. En raison même de cette historicité matérielle évolutive et non stationnaire – en ce qu'elle est orientée de manière constante vers l'augmentation de la vitesse, de la solidité, de la manœuvrabilité des planches à voile – vient un moment où le plus performant des véliplanchistes – compétiteur ou non – ne peut rester au niveau des meilleurs s'il navigue avec une planche et une voile trop âgée pour rivaliser avec ses concurrents à qui des équipements plus nouveaux garantissent des gains de performances. Il n'est effectivement pas nécessairement besoin d'une instance de consécration des compétiteurs pour qu'existe la concurrence spécifique ayant pour objet la domination corporelle de son adversaire. Comme le montre l'interdépendance temporelle et économique entre les producteurs de planche à voile, les institutions qui se chargent de la formation et l'encadrement des véliplanchistes et l'ensemble des pratiquants, la navigation sportive se définit non seulement par la délivrance de titres mais par un enjeu fondamental auquel compétiteurs et non compétiteurs se soumettent de manière commune : ne pas être dépassé.

Une telle loi exige de ceux qui s'y soumettent de cultiver avec persévérance les savoirs pratiques et théoriques relatifs aux équipements, à leurs usages et leur actualité. Être en mesure de séparer ce que le sens commun confond, c'est-à-dire les planches récentes des productions plus anciennes, les performances actuelles de l'élite actuelle et celles dépassées des véliplanchistes du passé, c'est la marque des prétendants à l'excellence en matière de planche à voile. Ce pouvoir demande une dépense temporelle déniée comme telle mais érigée en un art de vivre d'excellence distinguant le quotidien du véliplanchiste du quotidien

14. Sur ce point, la manière dont les *funboarders* s'observent, échangent, discutent, pratiquent les uns avec les autres n'est pas sans faire penser à ce que raconte Loïc Wacquant de l'apprentissage par corps du métier de boxeur. WACQUANT L.-J.-D., « Corps et âmes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 80, 1989, p. 33-67.

ordinaire des gens ordinaires. En d'autres termes, ce qui sépare ceux qui sont en mesure de « rester dans le vent » des autres, c'est une disponibilité quotidienne pour la planche à voile comparativement à une disponibilité extra-quotidienne qui relègue la navigation à une occupation et préoccupation sporadique mais condamne à ne pas (ne plus) appartenir à l'élite. Pour les pratiquants en mesure d'être disponibles quotidiennement, les investissements nécessaires en temps et en argent pour rester synchrones avec la temporalité des producteurs contribuent effectivement à la construction d'un style de vie perçu comme rare et d'exception et sont constitutifs de profits symboliques escomptés du fait d'être véliplanchiste, ou plus précisément, du fait de ne pas être de ceux qui ne le sont pas. Les plus synchrones avec les productions des industriels et manières de naviguer des compétiteurs dominants pensent et conçoivent ainsi leurs investissements économiques, matériels et temporels comme autant de signes d'un mode d'existence séparé et distinct de la destinée commune, auxquels les autres activités sont subordonnées¹⁵. C'est le cas des véliplanchistes salariés pour la compétition et/ou pour la vente de reportages photographiques : la centration quotidienne sur la planche à voile et/ou le *kitesurf* est la marque d'excellence réservée à ceux qui, se positionnant à contretemps de la vie « ordinaire » des pratiquants « ordinaires », peuvent bannir les frontières communes entre séquence loisible et séquence de travail et ainsi s'affirmer du côté de la « jeunesse », c'est-à-dire du côté de ceux qui, du moins sur le mode de la dénégarion, maintiennent à distance tout ce qui caractérise l'ordre temporel et chronologique de la vie petite-bourgeoise.

Mais c'est là aussi une vision du monde partagée par les véliplanchistes non professionnels et non compétiteurs qui cultivent l'art de vivre à contretemps et à contre-lieu. Lorsque leur condition d'étudiant ou leur statut professionnel le leur permet, ces navigateurs souvent initiés de manière précoce à la navigation signifient leur existence à l'écart, selon une saisonnalité subordonnée autant que possible à la météorologie et refusant l'éloignement de la plage et de la mer. Mais, eu égard à leur *ethos* de classe, ces membres de la bourgeoisie cultivée en ascension font preuve des stratégies matrimoniales et/ou professionnelles qui, au fur et à mesure de leur avancée en âge et en fonction du capital sportif

15. Si l'on peut, comme Norbert Elias, ne pas se contenter de la distinction entre temps de travail et temps de « loisir », et lui préférer la différenciation entre temps de travail et de non travail, il faut aussi prendre acte des luttes ayant pour enjeu les définitions des frontières symboliques et objectives entre ces temporalités distinctes. ELIAS N. et DUNNING E., *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*, Paris, Presse Pocket, coll. « Pocket Agora », 1994 [1986], p. 392. Pour rappeler que l'unicité du temps et sa « substance » sont des construits sociaux et relèvent donc d'arbitraires, on peut se référer non seulement aux travaux de Jacques Le Goff précédemment cités, mais aussi à ceux de Claude Lévi-Strauss, qui démontre les multiples référentiels calendaires auxquels se fiaient les Indiens d'Amérique du Nord comme d'Amérique du Sud dans leurs mythologies comme dans leurs pratiques : LEVI-STRAUSS C., « Les saisons et les jours », *L'origine des manières de table*, Paris, Plon, 1968, p. 71-91.

et/ou de notoriété acquis, justifient la relégation de la navigation et les investissements économiques et symboliques qui en sont corrélatifs à une moindre importance dans la hiérarchie des activités récréatives. Dans ce cas, la temporalité des promoteurs de la planche à voile, fabricants, compétiteurs d'excellence et journalistes, est alors en conflit avec celle imposée par d'autres cadres chronologiques : ceux de la famille et du monde du travail qui sont susceptibles de modifier les rapports entretenus à la navigation et d'infléchir les cycles de changements et d'achats des équipements. Prenant appui sur une différenciation matérielle, la différenciation sociale ici à l'œuvre est une différenciation temporelle qui s'objective moins en terme de cycles de productions comme dans l'espace de l'offre qu'en terme de disponibilités distinctes accordées à la navigation et d'appartenance à des temporalités non synchrones avec celles de l'élite. Se révélant dans la synchronie des rapports entre véliplanchistes, la disponibilité extra-quotidienne pour la planche à voile constitue le substrat objectif de « l'anachronisme » de navigateurs « vieux » par leur ancienneté de pratiquant, « vieux » aussi par le fait qu'ils occupent des positions sociales associées au sérieux et aux occupations et préoccupations d'adulte, « vieux » enfin parce que leurs performances sont « dépassées » et leurs équipements appartiennent, en cas de non-renouvellement, à des générations anciennes du point de vue des cycles de l'offre.

Ce travail appelle quelques remarques épistémologiques et méthodologiques. En premier lieu, il repose sur un raisonnement résolument sociologique qui privilégie la synchronie des rapports de forces et en saisit les conditions de possibilités dans l'histoire de leurs protagonistes, agents et/ou institutions qui, tous, sont dotés de systèmes de pensée qui sont tout, sauf a-historiques. Or, objectiver la construction sociale de l'anachronisme a nécessité la déshistoricisation d'un discours historicisant : refuser la diachronie imposée par la sémantique des promoteurs du funboard, comme par leurs concurrents, et se rappeler sans cesse les croyances, enjeux et intérêts qui, insérés dans des configurations socialement contemporaines, dictent au langage, à ce système symbolique qui repose sur les couples fondamentaux d'opposition entre le néo et le paléo, le nouveau et l'ancien, l'avenir et le passé, son contenu, son sens, comme son pouvoir symbolique et performatif. Pour ce faire, il a fallu se défaire de la définition du temps qui y voit une réalité *in abstracto*, philosophique, du temps comme « *dasein* », pour lui préférer non pas une définition opératoire, mais l'analyse des interactions quotidiennes, triviales, où, par le biais des rappels à l'ordre à propos du renouvellement des produits de biens de consommations, se désignent l'actuel et le dépassé, le moderne et l'ancien, se jouent et se déjouent l'appartenance à l'excellence culturelle et co-existent des temporalités sociales fondamentalement générées par les rythmicités de la production économique spécifique aux marchés des biens et des œuvres culturels.

Faire la sociologie des marchés de la planche à voile, y dévoiler les luttes sociales ayant pour effets la production symbolique de l'anachronisme et pour enjeux corrélés les profits économiques et la normalisation du rythme de redéfinition des équipements de navigations impliquent le recours à des méthodologies d'enquête complémentaires. Travail sur la construction sociale de la « mode » et de « l'archaïsme » qui est indissociable d'une analyse de l'emprise des producteurs d'objets de consommations sur les temporalités sociales, cet ouvrage a nécessité en premier lieu la périodisation des affrontements institutionnels qui, ayant eu pour objet le rythme de régénération des équipements, ont opposé les réformateurs enjoignant à la « rupture historique », aux partisans plus conservateurs d'une relative « continuité » dans l'univers de la navigation sur engins à voile.

Ainsi, il a fallu identifier les moments précis durant lesquels se sont harmonisées les prises de positions de différents promoteurs rénovateurs qui, ensemble, ont encodé l'une des modalités de navigation en planche à voile, le *funboard*, comme « moderne » et « jeune » pour des « jeunes », comparativement à la planche à voile olympique et ses institutions qu'ils disqualifient subséquemment comme surannées et traditionalistes. En l'absence d'un corpus d'archives constitué comme tel autour de cette histoire sociale, cette entreprise tout à la fois de reconstruction historique des affrontements institutionnels et de déconstruction de la sémantique historiciste les ayant traduits en discours, ne pouvait s'effectuer sans la lecture assidue des ouvrages et de la presse spécialisés de cette période¹⁶. À la fois objet d'analyse et source d'informations, le périodique *Wind magazine*, deuxième organe de presse français destiné à traiter de la planche à voile mais premier à être régulièrement publié dès 1977, a occupé une place essentielle dans notre travail¹⁷. Les corrélations entre les modifications de la composition du comité rédactionnel de *Wind magazine* et les changements de ses prises de positions éditoriales traduisent les luttes ayant eu pour enjeu la définition légitime des usages de la planche à voile et le monopole de ses modes d'institutionnalisation. En outre, la collecte d'informations diffusées par cette revue trimestrielle puis mensuelle et par d'autres magazines a permis d'identifier comment le déroulement temporel s'est avéré être objet de clivages, voire d'affrontements, pour les agents et diverses institutions investis dans la

16. Ce sont bien des points de vue arbitraires des promoteurs du *funboard* sur la position « révolutionnaire » dans l'histoire de la navigation de leur invention qu'il a fallu déconstruire, sans quoi le risque était grand de prendre pour argent comptant une rupture plus annoncée qu'effective, et oublier que « le fil à couper l'histoire » ne saurait être utilisé en sciences sociales qu'avec parcimonie, tant l'alternative entre « changement » et « continuité » relève de l'option entre deux formes d'illusions assertoriques : celle du « jamais vu », et celle du « toujours pareil ». Sur ce point, voir PASSERON J.-C., *Le raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel, 2006, p. 282.

17. Le premier magazine dédié à la planche à voile se dénommait *Splatch* : il s'agissait d'un bulletin d'information dont le tirage n'a pas excédé quelques numéros.

promotion du *funboard* : magazines spécialisés concurrents, contre lesquels les journalistes de *Wind magazine* se sont positionnés ; industriels et fabricants ; compétiteurs et/ou des professionnels de l'image ; fédération nationale et internationale ; instances organisatrices de compétitions. Ainsi, nous verrons que dans l'espace de la planche à voile, les instances olympiques préservent leur emprise temporelle sur la définition et les normes d'équipements en planche à voile olympique en imposant le calendrier des olympiades aux constructeurs qui, pour échapper à ces contraintes, imposent au marché du *funboard* leur propre tempo d'invention, de production et de diffusion de leurs matériels de navigation. Au moment précis de la création de cette offre concurrente de celle de l'olympisme, l'intérêt des fabricants à l'accélération de la production d'équipements rejoint celui des journalistes dont le pouvoir temporel, faible pour ce qui concerne la production d'une actualité de l'olympisme, devient plus fort dès lors que les organes de presse peuvent contribuer à définir les règles des compétitions en *funboard*.

Du point de vue de l'analyse, il a fallu prendre acte du fait que les journaux spécialisés agissent comme des instances de consécration dotées de pouvoir sur les compétiteurs et sur la durée de leur carrière salariée. Le recensement précis des différences de visibilité médiatique entre véliplanchistes, et des diverses catégories utilisées pour les consacrer et/ou les déprécier, les classer les uns par rapport aux autres et les caractériser comme digne ou non d'intérêts, a permis de prendre acte de l'emprise des journalistes sur les façons d'exister et de subsister dans l'espace des *funboarders* : la distribution sélective de l'exposition dans les revues spécialisées maîtrisée par les journalistes opère à la manière d'un droit d'accès à l'intérêt des sponsors. Aussi, la reconstruction précise et rigoureuse des trajectoires sociales et sportives des *funboarders* auxquels la presse a accordé de la place dans ses articles et/ou reportages photographiques a permis de dévoiler le pouvoir des médias sur la durée de vie professionnelle et sur le tempo et de la carrière des compétiteurs. Lire ainsi la presse spécialisée, c'est se donner les moyens d'objectiver les modalités de consécration concurrentes qui permettent aux *funboarders* de se procurer des revenus, par la vente d'images et/ou par le palmarès compétitif, sans qu'il s'agisse là de processus exclusif l'un à l'autre¹⁸.

À cette lecture critique, au sens scientifique du terme, a été associée une série d'entretiens menés auprès de *funboarders* sélectionnés en fonction de variables sociales (sexe et âge, ancienneté en tant que professionnel) mais aussi au regard d'autres propriétés. Parmi ce microcosme de véliplanchistes professionnels, nous avons choisi non seulement de rencontrer les détenteurs de forts capitaux sportifs appartenant à l'élite des compétiteurs, mais aussi ceux qui, moins

18. Pour d'autres exemples de l'hétéronomie entre espaces impliquant aussi le « journalisme » et ses effets sur les champs de productions intellectuelles, voir le numéro d'*Actes de la recherche en sciences sociales* consacré à l'emprise du journalisme : « L'emprise du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 101-102, 1994.

pourvus en palmarès sportif, le sont plus en capitaux médiatiques et font partie du cercle restreint des *funboarders* tirant leurs revenus de la vente de reportage photographique les mettant en scène. Au-delà des informations précises qui infirmaient ou confirmaient parfois les sources journalistiques, ces entretiens approfondis, au cours desquels les *funboarders* furent amenés à raconter leur carrière et à se raconter, facilitèrent l'objectivation des dispositions nécessaires pour faire du *funboard* son métier. Notamment, s'investir dans un univers où la profession d'athlète est à la fois non réglementée et d'une durée incertaine requiert un rapport distant à l'avenir qui n'est rendu possible que dans des conditions de vie conférant une relative assurance matérielle et sociale, permettant de surmonter l'incertitude temporelle inhérente au caractère conditionnel de la reproduction des performances d'excellence et donc, du renouvellement des contrats de sponsoring.

Enfin, concernant les pratiquants pour qui le funboard est distinct de leur activité professionnelle, l'enquête ethnographique menée auprès d'eux durant quatre années sur les plages des Pays-de-la-Loire, essentiellement à Saint-Brévin l'Océan, a permis de saisir les effets de dominations exercées par les temporalités codifiées et imposées par les détenteurs de position de pouvoir dans cet espace¹⁹. D'une part, les *funboarders* rencontrés font preuve de rapports différenciés au renouvellement de l'offre d'équipements : outre les ressources économiques nécessaires au synchronisme avec les industriels qui chaque année, proposent des gammes de flotteurs, de voiles et d'ustensiles renouvelés, l'analyse des autres caractéristiques différenciant les pratiquants les uns des autres, comme notamment la possession de capitaux culturels spécifiques à la navigation en funboard permet d'identifier les conditions sociales favorisant l'indépendance ou la concomitance avec la temporalité marchande et comment ces oppositions objectives et symboliques se retraduisent dans les interactions entre navigateurs. D'autre part, les observations menées dans les magasins, là où se déroulent les transactions d'équipements, et sur les plages, là où les navigateurs se concurrencent les uns avec les autres en terme de « savoirs naviguer » ont permis de saisir la manière dont s'objectivent les écarts sociaux du point de vue de la contemporanéité avec les dernières productions industrielles, c'est-à-dire la manière dont la temporalité industrielle se rappelle comme historicité légitime par tous les rappels à l'ordre, les injonctions au changement, les critiques du

19. Durant ces quatre années, l'observation participante a permis de côtoyer avec régularité huit pratiquants avec qui des relations plus proches ont été alors entretenues. Mais, au terme de ce travail ethnographique et en comptabilisant les échanges verbaux ayant eu lieu avec d'autres pratiquants au fur et à mesure de notre présence sur les plages, le nombre de *funboarders* présents lors de nos observations et impliqués dans les interactions relevées s'élève à plus de trente. Certains *funboarders* n'ont pas été vus plus d'une fois, et seuls ont été retenus ceux à propos desquels nous étions en mesure, après plusieurs rencontres, d'avoir des informations plus précises (profession, statut matrimonial, âge, ancienneté dans la pratique, équipements possédés).

matériel ancien ou récent qui soulignent et mettent en exergue le défaut de connaissance et le défaut d'équipements. Particulièrement, lors des interactions marchandes, l'un des enjeux est pour le vendeur de convaincre l'acheteur de la nécessaire actualisation de son matériel pour prétendre *a minima* à la performance : il a d'autant plus de chance d'être entendu que le véliplanchiste, possédé par les équipements qu'il possède, cherche à ne plus être dépassé et prend au sérieux l'idée selon laquelle ses propres progrès comme ses propres régressions sont imputables pour partie aux progrès ou à l'obsolescence de son matériel.